

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité



Présidence de la République

Administration et Contrôle
des Grands Projets

2583

N°...../PRG/ACGP/AG/AGA/SG/DCT/PRMP/2026

Conakry, le 15 OCT 2026

L'Administrateur Général

A

Mesdames/Messieurs

- Conakry -

Réf : Mission de Contrôle et de Supervision des Travaux de Construction et de Bitumage de la Route Nationale RN 38 Tintioulen-Baranama - Komah - Frontière Côte d'Ivoire (192 KM).

Objet : Appel d'offres restreint

Mesdames/Messieurs,

Dans le cadre de la politique de développement du réseau routier, le gouvernement de la République de Guinée à travers le Ministère des Infrastructures s'est proposé de réaliser les Travaux de **Construction et de Bitumage de la Route Nationale RN 38 Tintioulen - Baranama - Komah - Frontière Côte d'Ivoire (192 KM)**.

Enfin, la construction de cette route nationale permettra de lutter contre la pauvreté, faciliter les échanges commerciaux entre les Préfectures d'une part, entre la Guinée et les pays voisins d'autre part et améliorer les conditions de vie des populations tout en assurant leurs déplacements dans la sécurité et à moindre coût.

Pour garantir la qualité de la construction des infrastructures, il est prévu le recrutement par le Gouvernement Guinéen à travers l'**Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP)**, d'un cabinet d'ingénieurs-conseils chargé du Contrôle et de la Supervision des différentes phases de la Construction pour s'assurer que les travaux de construction sont exécutés dans les délais, qualité et coût et dans le respect des normes et standards de construction et aussi conformément aux Bonnes Pratiques en matière de construction routière.

L'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP) invite, par la présente Demande de Propositions, les Consultants présélectionnés à présenter leurs propositions sous plis fermés, pour la mission de maîtrise d'œuvre du projet de **Construction et de Bitumage de la Route Nationale RN 38 Tintioulen - Baranama - Komah - Frontière Côte d'Ivoire (192 KM)**.

Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence joints en annexe.

La présente Demande de propositions (DP) a été adressée aux Consultants présélectionnés dont les noms figurent ci-après :

N°	BUREAU/CABINET	ADRESSE	PAYS
01	INGEROP	Adresse : 18, rue des Deux Gares, 92500 Rueil-Malmaison www.ingerop.fr Tel : (+33) 6 45 17 43 24 ; Email : pascal.houdeau@ingerop.co	France
02	CIRA SAS	BP 5016 Bamako-Mali, ACI 2 000 Tél : 00223 20 24 32 34/44 90 00 64, 00224 622 91 27 95 cira@cira-sas.com / dd@cira-sas.com	MALI
03	ARTELLIA	Adresse : Conakry – République de Guinée, Ratoma – Kipé - T2 Tel : +224621221864 ; Email: alpha-ibrahima.sylla@arteliagroup.com	Guinée
04	STUDI INTERNATIONAL	Adresse : 28, Rue de l'île de Zembretta, Les Jardins du Lac, Lac II, 1053 Tunis, Tunisie ; Tel : +216 70 021 010/+216 70 021 000 Email : studi@studi.com.tn	Tunisie
05	SETEC AFRIQUE	Adresse : Cité Chemin de fer Commune de Kaloum ; BP : 1298 Conakry ; Tel : + 224 620 10 73 37 Email : landri.ndri@setec.com	Guinée
06	AFRICA ENGINEERING	Adresse : CP 1053, Avenue de la bourse immeuble saphir les Berges du Lac 2 Tunis, Tel +216 702 975 71 Email : contact@africaengineering.tn / ameldelhoum75@gmail.com	Tunisie

Cette invitation ne peut être transférée à un autre cabinet ou groupement.

Le Consultant ou groupement sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée, la durée et le montant de la proposition.

L'attributaire du marché sera soumis au régime fiscal et douanier en République Guinée Conformément à l'IC 12.2 des Données Particulières, Redevance de Régulation à l'ARMP : 0,6% du montant du Marché Hors Taxes ; Frais d'immatriculation à la DGCMF : 0,3% du montant du Marché Hors Taxes ; Frais d'Enregistrement à l'Impôt : 2% du montant du Marché Hors Taxes.

La présente DP comprend les sections suivantes :

Section 1 - La Lettre d'invitation ;

Section 2 - Instructions aux Consultants ;

Section 3 - Données Particulières ;

Section 4 - Proposition technique – Formulaire types ;

Section 5 - Proposition financière – Formulaire types ;

Section 6 - Termes de référence ;

Section 7 - Modèle de Marché.

La date de dépôt des plis est le **LUNDI 09 NOVEMBRE 2026** de **08H00 min** à **11H00min**.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11H30 min dans la Salle de réunion **"THALES"** au **4ème Etage du siège de l'ACGP** en présence d'un observateur indépendant **de l'ARMP et de la DGCMP**, ainsi que les représentants des candidats qui le souhaitent.

Les propositions doivent être déposées au siège de l'Administration et Contrôle des Grands Projets au Bd. du Commerce - Boulbinet - Kaloum -Conakry - République de Guinée BP : 2069, Courrier électronique : Info@acgp.gov.gn tel : (+224) 621 17 71 71 / (+224) 656 29 57 88.

Les Propositions qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement retournées sans être ouvertes, aux frais du(des) soumissionnaire(s) concerné(s).

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception, à l'adresse suivante

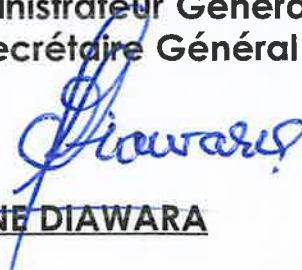
Monsieur l'**Administrateur Général de l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP)**
BP : 2069, Boulevard du Commerce, Angle R-K007, BP 2069 Conakry, République de Guinée
Tél : (224) 621 17 71 71/656 29 57 88 - E-mail : info@acgp.gov.gn.

a) que vous avez reçu cette lettre d'invitation ; et

b) que vous soumettez une proposition, seul ou en association.

Veuillez agréer, **Mesdames/Messieurs**, l'expression de ma considération distinguée.

P/L'Administrateur Général
PO/Le Secrétaire Général



OUSMANE DIAWARA